

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



LRAR JU823474607BR

20200723_ELO_ICAMDAAD---FR-MEAE-
Consulat-BR-RJ_Supplique-informations-
assistance-nécessaire-communication-
adaptée-pour-recevoir-réponses

Monsieur le Consul Consulat Général de France

Avenida Presidente Antônio Carlos, 58
20020-010 RIO DE JANEIRO, RJ
Brésil

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

Supplique pour recevoir des informations permettant d'obtenir l'assistance socio-administrative nécessaire pour parvenir à une communication suffisamment adaptée pour recevoir de votre Consulat les réponses écrites adéquates

Rio de Janeiro, le 23 juillet 2020

Monsieur le Consul

La présente demande est différente de ma tentative de demande d'assistance socio-administrative du 15 juillet 2020, et je vous prie à nouveau de bien vouloir pardonner mes diverses tentatives pour obtenir de l'aide, dans la mesure où votre Consulat reste malgré tout l'interlocuteur "le moins impossible" à cet égard.

Etant donné que de telles demandes ne donnent quasiment jamais aucun résultat, il doit y avoir au moins un défaut ou une erreur quelque part.

J'ai déjà demandé de nombreuses fois que l'on veuille bien m'indiquer s'il y a quelque chose qui pose un problème dans mon mode de communication, mais vu que je me heurte au Mutisme Administratif, je ne reçois pas de réponses pour cela non plus.

Par conséquent, j'ai pensé qu'au lieu de demander en vain une assistance socio-administrative d'une manière qui visiblement ne fonctionne jamais (ce qui participe à la "torture mentale" que je mentionne souvent et qui ne semble pas intéresser l'Administration qui en est responsable), il pourrait être utile de tenter une recherche qui serait focalisée non pas sur la demande d'aide elle-même, mais sur la nature des difficultés de communication qui vous empêchent de répondre.

Cette démarche semble a priori inutile voire absurde si le refus de répondre est une question de principe ou une décision "générale", mais puisque cela fait très longtemps que nous avons basculé dans le domaine du surréalisme, après tant d'essais ratés il devient légitime de tenter des approches alternatives de toutes sortes, du plus rationnel au moins rationnel, jusqu'à ce qu'un déclic se produise peut-être et que les réponses illuminent enfin ce marasme sans fin et sans fond.

Par exemple, peut-être que vos services ne veulent-peuvent pas répondre à ma demande d'aide parce qu'ils pensent ne pas pouvoir la fournir (c'est une simple hypothèse parmi d'autres, mais si c'est le cas il est évidemment nécessaire de faire savoir – par écrit – pour ne pas me condamner aux limbes éternelles, et alors j'essayerai de continuer à chercher si oui ou non l'Etat français n'a rien d'autre à proposer à ses usagers - de surcroît handicapés). Mais si une demande (comme la présente) est moins difficile, alors peut-être que vous ou vos services pouvez répondre.

J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre en considération ma présente supplique aux fins d'obtenir de votre part les informations nécessaires pour connaître les motifs du mutisme consulaire, et au moins pour recevoir des informations permettant d'obtenir l'assistance socio-administrative nécessaire pour parvenir à une communication suffisamment adaptée pour recevoir de votre Consulat les réponses écrites adéquates.

Notamment, je crois qu'il est indispensable d'apprendre de votre part les informations concernant :

- 1/ Les problèmes, défauts ou erreurs qui – selon vous – viennent de mon côté ;**
- 2/ Les problèmes ou difficultés qui – selon vous – viennent de votre côté.**

Dans un monde parfait et logique, il suffirait que vous acceptiez de fournir ces informations simples correspondant à des questionnements simples, et alors seulement il deviendrait possible de commencer à faire les corrections nécessaires.

Je ne vois vraiment pas comment procéder à d'éventuelles corrections (à justifier) sans informations, dans le mutisme, la non-visibilité, le néant, sans parler du sentiment de mépris et finalement de la sensation de torture et de condamnation éternelle au "rien", ce qui m'est insupportable.

Il n'y a que vous ou votre Consulat qui pouvez répondre à ces deux questions (puisque'il m'est impossible de deviner vos pensées), et il me semble que j'ai le droit d'obtenir ces informations.

En effet, à défaut, en l'absence de toute chance de trouver enfin des pistes pour diminuer ces difficultés de communication (i.e. le Mutisme Administratif de votre part), alors la torture, déjà particulièrement cruelle, devient encore plus inégale.

Et il y a de quoi se demander encore plus ce que j'ai fait pour mériter un pareil supplice.

(Je rappelle tout de même qu'à la base du cauchemar qui nous occupe, il y avait une chose toute simple et naturelle, aussi légitime et irrécusable que le droit de respirer : je voulais juste vivre tranquillement avec mon ami, c'est tout. Je ne pouvais pas deviner que cela représentait une "mission impossible" pour mon pays.

Des millions de gens peuvent faire cela dans le monde (et même en France, ce pays de souffrances) sans qu'une administration non-choisie et dépourvue de la moindre humanité (sauf au bénéfice de ses fonctionnaires vexés qu'un simple mortel (un simple usager) ait raison par rapport à eux) décide sans motif valable de s'interposer et de leur pourrir l'existence à vie et sans aucune possibilité de défense.

Mais tel n'est pas l'objet de la présente.)

J'aimerais également signaler que je suis parfaitement au courant du problème du "froissement administratif" exposé au téléphone par votre collègue "présenté comme Consul" en juillet 2002, qui m'avait clairement dit que si je n'avais pas fait autant de demandes (lettres, fax, courriels polis de demande de correction du refus de visa pourtant déjà consenti un an plus tôt) alors cela n'aurait pas indisposé autant de monde et donc il aurait pu facilement revenir sur le refus opposé par son remplaçant durant son absence.

Ici comme avec d'autres ministères, le grave problème de l'interférence des egos des fonctionnaires (chose difficile à "intégrer intellectuellement" pour moi) est patent, et je conserve très précieusement (y-compris hors-ligne donc à l'abri d'éventuelles manœuvres de certains services) les enregistrements de ces conversations (et peu m'importe que ce soit légal ou non : au point où on en est dans la torture, j'ai le droit de me défendre comme je peux).

Enfin, puisque depuis quelque temps j'en arrive à penser que peut-être une sorte de recherche de réponses à entreprendre symboliquement depuis l'espace pourrait peut-être provoquer enfin un "déblocage" (par le truchement de je ne sais quel mécanisme médiatique ou autre), j'ai commencé à lancer les bases d'un programme de recherche internationale spécialement conçu à cet effet. (Ma "bouteille à la mer" envoyée il y a quelques années à Mme Macron (dont réception dûment attestée) n'ayant pas servi, il faut bien trouver autre chose.)

Mon souci d'information (hélas unidirectionnel) m'incite à donner plus de précisions sur ce Programme de Recherches Avancées, mais il se heurte à la possibilité que - comme presque toujours - tout ceci ne suscite chez le Lecteur Administratif qu'ennui, agacement et mépris, ou -

pire – que ce soit assimilé à des "propos menaçants" (ce qui est un moyen très commun, usé et abusé pour se dispenser de répondre, ce qui m'invite donc à ne pas souhaiter être l'otage d'une telle éventualité).

A force de tant d'années de torture mentale par l'Administration française, j'ai maintenant l'honneur d'en connaître beaucoup de rouages et de subtilités, mais hélas pas encore assez pour trouver comment obtenir ou espérer de vous des réponses adéquates ou des réponses tout court.

Si cela vous intéressait, je pourrais juste vous dire que ce programme de recherche de réponses par l'Administration (à des situations de souffrances ou de supplices créées par elle-même) est très graduel et qu'il y a beaucoup d'étapes (c'est-à-dire de démarches, officielles puis symboliques) avant d'en arriver à la recherche spatiale, qui n'est qu'un niveau avancé (N°7) du programme.

Le mutisme actuel n'est donc pas totalement inutile puisqu'il aura servi à susciter ce Programme de Recherches Avancées, prévu pour être utilisé par bien d'autres usagers que ma seule personne. Je ne suis cependant pas (encore) certain qu'il faille vous en remercier.

Je suis vraiment désolé de vous ennuyer avec tout cela, je vois bien que ça n'intéresse pas vraiment votre Consulat de m'aider ou même de seulement consentir à répondre, mais il faut aussi tenter de s'abaisser pour se mettre à la place de l'utilisateur : veuillez essayer de comprendre que de mon côté je n'ai pas d'autre choix que de persévérer puisque parfois cela donne quelques avancées (très insuffisantes, mais toujours mieux que rien du tout), comme par exemple la promesse en 2019 par M. Marfaing que votre Consulat allait enfin m'aider (ce qui est la première réponse positive reçue de votre ministère depuis... depuis toujours, je crois).

(Peut-être que c'était une erreur et que cette personne ignorait qu'il ne fallait jamais me répondre ou me laisser la moindre chance d'espoir, ceci afin de rester en conformité avec la torture commencée le 24/06/2002, et avec le principe sacré selon lequel l'Administration française a toujours raison et le fonctionnaire est réputé infaillible ?)

Statistiquement, plus j'essaye et plus il y a des chances de succès (même maigres), alors que si je ne fais rien, si j'attends en espérant naïvement qu'un jour l'Etat français daigne enfin faire ce qu'il doit faire, il est absolument certain à 100% que rien ne se passera.

Je me dis aussi qu'à force, peut-être qu'un jour "l'Hydre Administratif" (ce système inhumain, mal fait et très absurde et injuste) pourrait éventuellement se lasser un peu de faire ainsi souffrir des gens aussi inutilement.

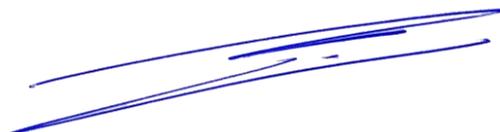
C'est vrai qu'on se demande bien quel est l'intérêt.

Avec votre Consulat il n'y a pas de "passif", personne n'est "froissé" (ou alors il en faut encore moins que ce que j'imaginai – et je ne suis pas devin) et par conséquent il n'y a ici aucun mécanisme de "vengeance mesquine" comme j'ai déjà pu l'observer ailleurs chez de petits fonctionnaires chefs de service imbus ne supportant pas qu'on puisse contester – même très poliment - leurs (stupides) décisions ou comportements.

En vous priant de pardonner un légitime écoeurement puissance mille entièrement dû à l'Etat français que vous représentez à mes yeux, je vous prie de croire, Monsieur le Consul, à l'assurance de ma parfaite considération.

Eric LUCAS

Martyr Administratif Français



*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Elysée
11/02/2020



